



Caroline RUSTERHOLZ, « *Deux enfants, c'est déjà pas mal* ». *Famille et fécondité en Suisse (1955-1970)*

Lausanne, Antipodes, 2017

Alexandra Roux



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/13870>

DOI : [10.4000/clio.13870](https://doi.org/10.4000/clio.13870)

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2017

ISBN : 978-2-410-00859-3

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Alexandra Roux, « Caroline RUSTERHOLZ, « *Deux enfants, c'est déjà pas mal* ». *Famille et fécondité en Suisse (1955-1970)* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 46 | 2017, mis en ligne le 01 octobre 2017, consulté le 03 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/clio/13870> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.13870>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2021.

Tous droits réservés

Caroline RUSTERHOLZ, « *Deux enfants, c'est déjà pas mal* ». Famille et fécondité en Suisse (1955-1970)

Lausanne, Antipodes, 2017

Alexandra Roux

RÉFÉRENCE

Caroline RUSTERHOLZ, « *Deux enfants, c'est déjà pas mal* ». *Famille et fécondité en Suisse (1955-1970)*, Lausanne, Antipodes, coll. « Histoire », 2017, 470 p.

- 1 Ce livre constitue la version publiée de la thèse de Caroline Rusterholz sur l'évolution des attitudes, comportements et normes relatives à la fécondité en Suisse entre les années 1955 et 1970. Son objectif est d'éclairer les pratiques et représentations d'une génération spécifique de parents suisses : ceux qui ont eu leurs enfants entre le *baby-boom* d'après-guerre, marqué par des familles très nombreuses, et la génération dite du « *baby-bust* » qui dans les années 1970 connaît une faible fécondité par couple. Il s'agit ainsi de comprendre comment s'est fait le passage d'un très fort natalisme dans l'immédiat après-guerre à la norme assez stricte et relativement répandue en Suisse de deux enfants par couple. Si les théories de la « transition démographique » expliquent la baisse de la fécondité en Europe par l'accès aux méthodes médicales de contraception (pilule et stérilet), l'auteure suggère plutôt que cette baisse de la natalité a précédé la généralisation des moyens médicaux de contraception. En effet, une limitation de la taille de la famille est observable dès les années 1960, alors que la pilule et le stérilet ne connaissent une diffusion massive en Suisse (et dans d'autres pays européens) qu'à partir des années 1970. Ainsi, la diffusion de ces méthodes contraceptives serait plutôt une résultante et non une cause de la transition démographique.

- 2 Au niveau théorique, ce livre s'inscrit dans une synthèse originale entre une approche économique de la famille inspirée des travaux de Gary Becker, qui considère différents coûts liés au fait d'avoir des enfants (coûts matériels, coûts d'opportunité, coûts moraux et sociaux), et une approche sociologique qui prend en compte les normes et représentations qui façonnent les décisions des individus en matière de fécondité. À cette synthèse s'ajoute une analyse en termes de genre qui cherche à mettre au jour les modèles parentaux qui s'imposent aux hommes et aux femmes, et les contraintes différenciées qui en découlent.
- 3 À partir de nombreuses sources d'archives (presse locale, presse médicale, presse religieuse, archives audio-visuelles, comptes rendus législatifs), l'historienne veut rendre compte des normes et des discours sur la parentalité et sur la limitation des naissances produits par les autorités politiques, religieuses et médicales et par les médias. Elle s'interroge sur l'influence des transformations socio-économiques survenues en Europe et en Suisse dans les années 1950-1960 (hausse générale du pouvoir d'achat, plus grande accessibilité des produits de consommation ménagers, tertiarisation de l'économie) sur les comportements reproductifs. Elle confronte ensuite ces modèles normatifs à des entretiens avec des personnes ayant eu des enfants au cours de la période 1955-1970, afin de restituer l'expérience des individus et de comprendre comment ils composaient avec ces normes. Son travail relève d'une approche comparative : elle étudie deux cantons suisses (le canton de Vaud autour de la ville de Lausanne et le canton de Fribourg), aux caractéristiques sociales relativement similaires, mais qui se distinguent notamment par les politiques de fécondité mises en œuvre, et par l'implantation religieuse, protestante d'un côté (Lausanne), et catholique de l'autre (Fribourg).
- 4 En confrontant ces hypothèses aux matériaux récoltés, les parties 3 et 4 rendent compte d'une augmentation du coût des enfants, perceptible aussi bien dans les normes régissant les modèles de parentalité présentés dans la presse ou promus par les autorités locales, que dans le discours des enquêtés. En effet, la génération qui enfante entre les années 1955 et 1970 connaît des injonctions à des modèles parentaux tout à fait différents de la génération qui la précède. L'investissement dans la « qualité » des enfants est mis en avant, ce qui passe par le souci de leur donner accès à des objets de consommation et de loisirs, par un cadre familial épanoui et bien pourvu, par une éducation primaire et secondaire ainsi que par une formation professionnelle. Ceci augmente les coûts économiques de chaque enfant. Dans le même temps, de nouvelles théories psychologiques se diffusent et dessinent les contours d'une « bonne maternité » où la présence de la mère au foyer est nécessaire dans les premières années de la vie des enfants. S'inspirant du modèle traditionnel de la famille bourgeoise où l'homme est pourvoyeur de revenus et la femme, mère au foyer en charge de l'éducation des enfants, ce modèle familial engendre des coûts sociaux différenciés pour les hommes et pour les femmes. Si l'injonction à pourvoir pèse fortement sur les pères, l'injonction à une disponibilité presque totale vis-à-vis du foyer pèse sur les mères, tant en termes d'éducation que de tâches ménagères à accomplir. Cela augmente, pour les femmes, le coût d'opportunité d'élever des enfants, puisqu'elles doivent renoncer à leur activité salariée pour répondre aux normes de la « bonne maternité ».
- 5 Idée intéressante en termes d'articulation entre modèles de parentalité, genre et classes sociales, l'auteure met en évidence que les modèles parentaux valorisés aussi

bien dans les médias de l'époque que par les enquêtés.e.s, basés sur une division stricte des tâches entre homme pourvoyeur et femme en charge du foyer, s'inscrivent dans un processus de distinction sociale. Il s'agit d'un modèle emprunté aux classes bourgeoises de la génération précédente, mobilisé par les enquêtés.e.s des classes moyennes et populaires comme moyen de se distinguer des catégories les plus indigentes de la population. Pour les femmes issues des classes populaires particulièrement, ne pas travailler constitue un privilège par rapport à leurs propres mères obligées de travailler, et un moyen de se rapprocher des femmes des classes moyennes et supérieures. Être femme au foyer participe pour certaines d'un phénomène d'ascension sociale, qui peut paraître surprenant à un.e lecteur/trice contemporain.e, et qui sera largement remis en cause par la génération suivante, celle où les revendications féministes d'égalité sur le marché du travail rendront obsolètes cette stricte division genrée des tâches au sein de la famille.

- 6 Le titre de l'ouvrage prend son sens à partir de la p. 185, où la norme de deux enfants par couple émerge des entretiens. L'élévation générale du coût de l'enfant et une plus grande valorisation de l'investissement en temps et en argent dans le bien-être familial sont autant d'incitations pour les parents à réduire la taille de leur famille et à recourir à des méthodes de limitation des naissances. Une fois cette norme mise en évidence, les parties 5 et 6 rendent compte du coût de la limitation des naissances – coûts financiers, coûts d'accès aux méthodes, coûts moraux et sociaux. D'une illégitimité de toute forme de contraception, on passe dans cette période à une légitimité dans l'espace public des méthodes dites « naturelles » (retrait et abstinence périodique). En revanche, si l'apparition de la pilule et du stérilet dans les années 1960 a permis de consacrer les médecins comme experts en contraception, cette nouvelle position ne les a pas conduits pour autant à recommander systématiquement des méthodes médicales (notamment parce que certains médecins ouvertement catholiques y sont opposés). La plupart des enquêtés.e.s considère de plus que ces méthodes composent avec la « nature » et avec une spontanéité valorisée dans la survenue d'une grossesse. La pilule n'est ainsi légitime que comme contraception d'arrêt, quand le nombre d'enfant souhaité est atteint ou encore lorsque les femmes connaissent des contre-indications médicales lourdes à la grossesse.
- 7 Cet ouvrage extrêmement riche en termes de matériaux d'enquêtes, d'idées développées et de domaines abordés, est intéressant à au moins trois égards. D'abord pour des démographes : loin de ne s'appliquer qu'aux deux cantons suisses étudiés, il propose des pistes pertinentes pour expliquer la baisse de fécondité en Europe dans les années 1960 et renouveler les approches sur la transition démographique. En outre, la perspective individuelle – contraintes et normes perçues par les enquêtés.e.s, arbitrage qu'ils font entre coûts et bénéfices – s'articule de manière convaincante avec l'analyse des diverses instances productrices de normes en matière de fécondité (instances religieuses et politiques, profession médicale, médias). Cette prise en compte des coûts matériels aussi bien que symboliques des enfants permet d'enrichir les théorisations sociologiques sur les choix en matière de fécondité et de taille de la famille. Enfin, en termes de genre, l'auteure pose la question importante de la responsabilité contraceptive dans le couple. Si, avant l'entrée en union, ce sont les hommes qui sont davantage informés sur les méthodes, notamment parce que toute discussion sur la sexualité est à cette époque particulièrement taboue pour les femmes, cela semble s'inverser après le mariage, les femmes étant alors informées par leur médecin des méthodes disponibles. Pourtant le choix d'une méthode reste discuté dans une majorité

de couples, que la méthode soit perçue comme masculine (retrait, préservatif, vasectomie) ou féminine (pilule, stérilet). Dans cette étude, et contrairement à ce que supposent de nombreuses enquêtes sur la contraception, la responsabilité contraceptive n'est pas genrée *a priori* mais résulte de l'accès à l'information sur les méthodes, de la capacité de négociation et discussion au sein du couple, et des représentations qu'ont les individus de leur rôle dans les décisions en matière de maîtrise de la fécondité.

AUTEURS

ALEXANDRA ROUX

EHESS - Le Cermes3